

DEPARTEMENT
DES YVELINES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LA CONSTRUCTION
ET LA GESTION D'UNE PISCINE

Arrondissement de
Saint-Germain-en-Laye

Siège : Mairie de Saint-Germain-en-Laye

SEANCE DU
24 novembre 2025

PUBLIE LE : 28 NOV. 2025

Délibération n°251124-3 : Autorisation d'ouverture des crédits d'investissement – exercice 2026

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-quatre novembre à vingt heures, le Comité du Syndicat Intercommunal pour la Construction et la Gestion d'une Piscine, dûment convoqué par le Président le dix-huit novembre, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Saint-Germain-en-Laye, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur **Arnaud PERICARD**, Président du Syndicat Intercommunal.

SEANCE DU 24 NOVEMBRE 2025

PRESENTS

AIGREMONT
CHAMBOURCY

Emma SADOUN, DELEGUEE TITULAIRE
Marie-Pascale TUVI, DELEGUEE TITULAIRE

LE PECQ

Myriam GUY, DELEGUEE TITULAIRE

MAREIL-MARLY

David MANUEL, DELEGUE TITULAIRE

MARLY-LE-ROI

Raphaël PRACA, DELEGUE TITULAIRE

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

Maria WENTHOLT, DELEGUEE TITULAIRE

Gilles MORINI, DELEGUE SUPPLEANT

Benoît BURGAUD, DELEGUE TITULAIRE

Marie-Odette ALAIS, DELEGUEE TITULAIRE

Arnaud PERICARD, PRESIDENT

Serge MIRABELLI, DELEGUE TITULAIRE

ABSENTS EXCUSES

AIGREMONT

Alexandre GAYMAY, DELEGUE TITULAIRE

Frederic PENVEN, DELEGUE SUPPLEANT

Annie DONGRADI, DELEGUEE SUPPLEANTE

LE VESINET

Salma BELOUAH, DELEGUEE TITULAIRE

MAREIL-MARLY

Monica LONARDI, DELEGUEE SUPPLEANTE

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

Christian DUSSART, DELEGUE TITULAIRE

Christine BOGE, DELEGUEE SUPPLEANTE

Pouvoirs : Néant

Communes non représentées : Le VESINET

Assistaient à la séance

Monsieur Philippe LE BEULZE, Directeur Général mutualisé des services d'Unilys

Monsieur Cyrille ARIEU, Directeur Adjoint du Dôme

Madame Agnès CHEVALIER, Responsable du service secrétariat/assemblées d'Unilys

Madame Elsa BAUGER, Assistante du service secrétariat/assemblées d'Unilys

<u>Nombre de communes</u>	:	7
<u>QUORUM</u>	:	8
<u>Délégués présents</u>	:	11
<u>Pouvoirs</u>	:	/
<u>Délégués comptant pour le vote</u>	:	11

OBJET : AUTORISATION D'OUVERTURE DES CREDITS D'INVESTISSEMENT – EXERCICE 2026

RAPPORTEUR : Monsieur BURGAUD, Vice-président

VU l'article L.1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

CONSIDERANT que, dans l'attente de l'adoption du budget primitif 2026, l'exécutif peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette et les restes à réaliser.

LE COMITE,

Après avoir entendu l'exposé de son Vice-président et en avoir délibéré **à l'unanimité**,

AUTORISE le Président à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget 2025, soit dans la limite des montants suivants :

Nature	Libellé	1 Budget Primitif	2 B.S+DM. +A.S.	3=1+3 Total Budget	= 0,25 * 3 Crédits ouverts article L.1612-1 CGCT
2031	FRAIS D'ETUDES	18 800,00	0,00	18 800,00	4 700,00
20	Immobilisations incorporelles	18 800,00	0,00	18 800,00	4 700,00
21538	AUTRES RESEAUX	2 000,00	0,00	2 000,00	500,00
21828	AUTRES MATERIELS DE TRANSPORT	0,00	20 000,00	20 000,00	5 000,00
21838	AUTRE MATERIEL INFORMATIQUE	18 000,00	0,00	18 000,00	4 500,00
21848	AUTRES MATERIELS DE BUREAU ET MOBILIERS	28 000,00	0,00	28 000,00	7 000,00
2188	AUTRES	60 900,00	20 000,00	80 900,00	20 225,00
21	Immobilisations corporelles	108 900,00	40 000,00	148 900,00	37 225,00
2313	CONSTRUCTIONS	140 000,00	-40 000,00	100 000,00	25 000,00
23	Immobilisations en cours	140 000,00	-40 000,00	100 000,00	25 000,00
TOTAL		267 700,00	0,00	267 700,00	66 925,00

Fait à Saint-Germain-en-Laye, le 28/11/2025
 Transmis en Préfecture et affiché le 28/11/2025.

Emmanuelle SADOUN
 Secrétaire de séance

Pour Extrait Conforme

Arnaud PÉRICARD
 Président du Syndicat Intercommunal